

Module

1

Quels développements ?

Les 6, 7 et 8 juillet 2006 de 9 h à 13 h

- Organisation « chef de file » : ➤ I.P.A.M. (Initiatives Pour Un Autre Monde)
- Co-organisateurs : ➤ Les Amis de la Terre
➤ C.N.C.D. (Centre National de Coopération au Développement) (Belgique)
➤ Peuples Solidaires
➤ Survie

Symbole de l'émancipation post-coloniale des années 50 aux années 80, le développement a justifié toutes les expérimentations politiques et économiques, de l'industrialisation massive à la lutte contre la pauvreté via les ajustements structurels ; enrichi d'épithètes (humain, social, autocentré, durable...) il incarne aujourd'hui, pour certains, la domination occidentale exprimée en politiques internationales, fondée sur une vision productiviste insoutenable pour la planète et ignorante des « métabolismes sociaux » ; pour d'autres le développement demeure, par les objectifs universaux dont il se réclame, une base pour la réflexion, la négociation et l'action.

La critique des dégâts du progrès, de la société de consommation et de ses aliénations, l'appel à des modes de vie plus sobres et en prise avec la nature ne sont pas l'invention des défenseurs de la décroissance ; mais la question se pose avec une acuité toute nouvelle depuis que quelques grands pays « émergents » (Chine, Inde, Brésil...) se sont installés dans des rythmes de croissance très forts et ont ainsi rejoint le club des pays privilégiés qui pensaient leur modèle de progrès soutenable pour la planète dès lors que personne d'autre n'y prétendrait.

Le gaspillage des ressources naturelles, la prédation et la constitution d'économies rentières reposant sur l'exploitation des richesses de la biosphère, l'accroissement des inégalités sociales au Nord et la persistance d'une pauvreté criante dans beaucoup de pays du Sud sont aujourd'hui connus des citoyens, qui aspirent à des modes de vie et de relations équitables et durables.

Que le paradigme croissantiste des Trente Glorieuses ait vécu est une certitude : son incapacité à assurer seul l'emploi et la cohésion sociale est admise. Que les équilibres écologiques ne survivraient pas à sa transposition à l'ensemble des sociétés aspirant à la prospérité en est une autre.

Mais le défi de la pauvreté et de l'absence de services universels demeure à grande échelle au Sud et les inégalités sociales se creusent au Nord. Comment y répondre sans générer des ressources à redistribuer ?

Le débat dépasse bien sur le clivage Développement versus Décroissance... Les réponses se résident exclusivement ni dans des variables d'ajustement techniques à un modèle développementiste qui resterait la norme, ni dans un impossible retour à un ordre social mythifié. Il s'agit de redéfinir ensemble des choix : politiques (quelle démocratie pour quelle architecture internationale, quelles règles de droit et quel contrôle citoyen ?), économiques

(quelle place pour l'agriculture, quels transferts de technologie, quels systèmes de production industriels, quels modes d'organisation et de fourniture des services publics...) et donc philosophiques (quelles règles du vivre ensemble, quelles valeurs collectives et règles communément admises, quelle conception de la justice sociale...).

L'enjeu se cache dans les fondements éthiques et politiques du développement ? Le défi serait de refonder la notion de développement d'un contenu théorique nouveau qui tienne compte des échecs socio-économiques et des impasses écologiques. En pensant les rôles et les responsabilités pour les différents acteurs politiques, économiques et sociaux à toutes les échelles : on ne peut en effet penser de développement sans légitimité, donc sans démocratie et sans appropriation par chacun.

Module

1

Matinée

1

Histoires et impasses du développement

L'histoire du concept de développement est étroitement articulée à la décolonisation, qui va précipiter les anciennes puissances colonisatrices comme les pouvoirs constitués dans les nouveaux pays d'Afrique et d'Asie dans la recherche d'un nouveau modèle de relations nettoyées de l'impérialisme politique et reformulées autour d'un nouveau paradigme économique. De fait la période coloniale avait activement promu un modèle néo-libéral rentier, qui va rester en vigueur après la chute des grands empires coloniaux.

Intervenants :

- Ghazi Hidouci, AITEC
- Arnaud Zacharie, CNCD
- Fabrice Flipo, Les Amis de la Terre France
- Odile Biyidi, Survie France
- Vinod Raina , People Science Movement - Inde

Le discours du Président Truman appelant les Etats occidentaux à la responsabilisation à l'égard de leurs anciennes colonies est réputé pour ouvrir formellement l'ère développementiste : les classes dominantes des nouveaux Etats pensent alors leur émancipation à travers le progrès technique, scientifique et l'accès aux mêmes conditions de production et de consommation que leurs homologues européens et nord-américains. L'alphabétisation, l'endiguement des pathologies tropicales s'inscrivent dans le prolongement de l'action missionnaire et paternaliste et fournissent les objectifs d'une nouvelle génération d'acteurs caritatifs.

Le paradigme est celui du retard à combler et la temporalité est celle de l'urgence d'y parvenir ; les moyens assignés à cet objectif internationalement affiché sont pléthoriques, les méthodes sont standardisées et « énergiques » : grands aménagements d'infrastructures de transport ou de production d'énergie, intensification de la production agricole tournée vers l'agro-exportation, transformation de l'appareil productif vers l'industrie intermédiaire et de transformation, alphabétisation massive...

Mais ce modèle de développement, en vigueur depuis la fin des années 50 jusqu'à la fin des années 70 fait l'impasse sur des processus majeurs : la création d'institutions financières et monétaires indépendantes et efficaces, la réflexion sur les dynamiques de financement interne (fiscalité, épargne...), la démocratisation de l'espace public dans des sociétés dont les intérêts sont fragmentés, les forces centrifuges multiples et où seule une frange très minoritaire maîtrise l'accès

direct aux ressources potentielles du développement. Il méconnaît gravement la diversité des réalités locales, des attentes et des cultures, la spécificité du contexte de construction nationale, souvent conflictuel et fortement polarisé sur le plan social, toujours fragile.

L'extraversion économique progressivement structurée pendant la période coloniale reste le modèle et la condition d'accès à l'appui des bailleurs de fonds internationaux, qui conservent un pouvoir de coercition économique et financière d'une grande efficacité en dépit de l'indépendance proclamée. Le développement des marchés internes, la consolidation d'une souveraineté budgétaire et financière sont négligés, une bureaucratisation excessive remplace la création d'un appareil efficace d'action publique et l'affectation des ressources est entièrement déléguée aux élites (politiques, administratives, traditionnelles – quand les trois ne se confondent pas).

La Guerre froide et la cristallisation de l'affrontement russo-américain en terre post-coloniale vont exacerber l'apparente opposition des modèles et contribuer à renforcer le dogmatisme des réponses aux inégalités sociales et à la recherche d'émancipation.

Sur le plan économique

- La dette extérieure de la plupart des Etats du Sud, incités à s'endetter pour financer les lourds investissements du développement, explose et les bailleurs de fonds, dès le début des années 80, inventent des Plans d'ajustement structurel censés assainir drastiquement les économies locales ;
- L'économie des nouveaux pays en développement repose sur la valorisation de quelques matières premières sur le marché international (produits agricoles bruts ou transformés, minerais, pétrole...). L'ensemble de la production agricole est orientée vers la spécialisation et l'exportation (ce qui ne contredit en rien le modèle d'exploitation économique colonial) au détriment de l'agriculture familiale et vivrière, pourtant indispensable à la survie de la plupart des populations ; la crise rurale qui en découle accélère une croissance urbaine mal non maîtrisée ;
- Minés par les subventions occidentales à la production et à l'exportation nationales, les termes de l'échange international s'écroulent, divisant souvent par deux ou trois le revenu national au même titre que la chute des revenus fiscaux provoquée par la pression constante à la dépréciation des tarifications douanières.
- Du point des investissements, ils s'opèrent majoritairement sur des niches rentières et n'ont qu'un effet marginal en terme de création d'emplois, d'effet d'entraînement économique et de valorisation durable des ressources.

Au nom de l'aide internationale, la prééminence des bailleurs de fonds internationaux, dans la détermination des choix de politiques économiques et sociales, notamment à travers les institutions internationales (BM, FMI et OMC) qui les regroupent et de concert avec des élites locales converties aux recettes libérales et/ou peu soucieuses de la formule pourvu d'accéder à une part de la rente, pèse de plus en plus fortement sur les populations.

Petit à petit la légitimité même de l'Etat et de ses responsables se désagrège, tant du fait de la poussée « désinterventionniste » des bailleurs que de l'incapacité/la désinvolture manifestes des élites nationales à l'égard du sort des populations.

Sur le plan écologique

Le choix résolu d'arrimer les pays en développement aux modèles de croissance économique productivistes expérimentés par l'occident depuis la seconde révolution industrielle va précipiter la planète dans une situation de déséquilibre écologique pérenne et graduelle.

L'extrême concentration des populations dans les centres urbains va de paire avec la désertification rurale, l'intensification de la production agricole et sa déperdition qualitative. L'explosion démographique mobilise une énergie croissante, dont la plupart est aujourd'hui fossile, donc non renouvelable et productrice d'externalités (pollutions, réchauffement climatique...) menaçantes à moyen terme. La production de déchets industriels et ménagers explose. L'accession des pays en développement, pauvres et souvent mal préparés, à des formes d'exploitation énergétique et de production industrielle exigeant des méthodes et des techniques de dépollution et de contrôle coûteux et pointus a des conséquences inquiétantes sur les écosystèmes locaux ; jouant des faiblesses des réglementations nationales, les investisseurs et les entreprises n'hésitent pas à pratiquer le dumping environnemental.

Aujourd'hui selon l'étude Millenium Ecosystem Management, 60 % des écosystèmes sont dégradés et utilisés de manière non durable ; l'humanité consomme 25 fois plus de pétrole que ce qu'elle n'en découvre et l'épuisement des gisements approche à grand pas. 50 % des forêts primaires ont disparu depuis 1945, de nombreuses espèces animales et végétales disparaissent (chaque jour) sans qu'on puisse évaluer les conséquences à moyen terme sur l'organisation et la régulation des écosystèmes, donc les impacts sur l'homme.

EN vivant selon un modèle de développement exclusivement basé sur la croissance économique comme indicateur de progrès et de bien être, l'humanité perd en qualité de vie. Et la dégradation des environnements de vie est d'autant plus violente dans les pays et pour les groupes de populations les plus pauvres, qui ne peuvent choisir leurs lieux de vie ou assumer le surcoût associé aux productions soutenables et qualitatives.

L'invention d'une société soutenable qui ne pénalise pas la qualité de vie de ses descendants appelle de rompre avec le paradigme economiciste.

Sur le plan politique

Le système international de l'aide mis en place au lendemain des indépendances a finalement maintenu les pays du Sud sous la tutelle occidentale ; la promotion de l'idéal démocratique par l'occident s'est opérée inégalement au gré des intérêts économiques, favorisant des pouvoirs corrompus et violents si nécessaire et disqualifiant les alliés du bloc rival.

Pour l'association Survie, l'Afrique a été le plus pillé de tous les continents : non seulement le développement économique n'est pas intervenu et la plus grande partie des populations s'est enfoncé dans la pauvreté et la marginalité mais la dette publique externe a explosé, l'exploitation des ressources naturelles a entraîné compétitions, pillages et guerres et les pouvoirs autoritaires et les classes dirigeantes ont monopolisé tous les processus de décision et de répartition des richesses.

Les constats sont aujourd'hui clairs et partagés : mais l'analyse que nous en faisons (qui décide quoi et comment ? quelles sont les logiques réelles du pouvoir du système international de l'aide ? où et comment le modèle productiviste trouve-t-il le substrat indispensable à sa domination et comment mobiliser tous les acteurs citoyens sur la formulation de paradigmes et de choix qui revalorisent la qualité au détriment de la quantité ?...) est insuffisante et notre rôle de mouvement de solidarité internationale est fondamental dans l'émergence de nouvelles perspectives.

Indéniablement le paradigme du développement doit changer : comment différencier la convoitise du besoin réel ? En l'occurrence la société de marché érige la convoitise en valeur positive et impose la marchandisation de notre style de vie.

Le triptyque Aide-Croissance-Dette structure toute la réflexion internationale sur le développement.

On peut proposer de remplacer le développement économique, qui est l'objectif ultime actuel des sociétés, par le bonheur et le bien être. Aujourd'hui l'utilitarisme est assimilé au bonheur et le bonheur à un bien de consommation.

En contrepied le Bhoutan a développé un indicateur alternatif qui ne comptabilise pas la richesse matérielle : le Gross National Happiness (Bonheur national brut)

Il n'est pas sur en effet qu'il existe une quelconque corrélation entre la richesse et le bien être : plus on est riche plus on a potentiellement peur de perdre ce qu'on possède.

Dans la réflexion sur des modes de vie alternatifs il faut donc explorer les valeurs et les modes d'organisation sociale extra-occidentaux, qui démontrent des expériences de production et de régulation communautaires efficaces et positionnés hors de l'économie de marché.

Module

1

Matinée

2

Faits et méfaits du développement

La question de la délimitation et de la judiciarisation des droits est aujourd'hui une priorité des organisations de solidarité internationale, qui opposent couramment les droits, économiques, environnementaux, sociaux et culturels au droit commercial des multinationales.

Les DESC sont explicités dans la DUDH, et précisés dans le pacte spécifique : il s'agit d'une reconnaissance internationale de ces droits comme fondamentaux au même titre que les droits civils et politiques.

La difficulté est que ces droits ne sont pas défendus et opposables même s'ils sont promus. Ils sont notamment particulièrement menacés par les politiques libérales des multinationales, à travers par exemple le démantèlement des quotas sur le textile ou la production bananière.

Il est urgent d'imposer la soumission des accords commerciaux aux droits humains, donc de se préoccuper des stratégies de filialisation et de délocalisation des firmes transnationales.

Le syndicat CAT (Mexique) est mobilisé sur le terrain des droits de l'homme au travail, en particulier sur les conséquences de l'ALENA sur l'érosion des protections des travailleurs. L'implantation de maquiladoras a ainsi été imposée dans les années 80 par les bailleurs de fonds internationaux au même titre que la ratification du traité par le Mexique dans la perspective de freiner les flux migratoires vers le Mexique.

Intervenants :

- **Pierre-Marie Cellier**, *Peuples Solidaires*
- **Blanca Velazquez Diaz**, *CAT Mexique*
- **Sébastien Godinot**, *Les amis de la Terre France*
- **Olivier Bidounga**, *Diaspora congolaise*
- **Oumou Zé**, *CNCD*

Après onze années d'application du traité la question de la pauvreté et des conditions de travail dans ces entreprises commence à se poser publiquement au niveau national et international : les femmes font l'objet de discriminations particulièrement violentes, concernant le niveau des salaires notamment. Les maquiladoras ont par ailleurs été installées sur des terrains confisqués aux paysans après leur avoir été donnés par l'Etat : c'est autant de ressources agricoles en moins pour les populations locales bien sur.

Le profil des travailleurs est assez uniforme : un niveau de formation très bas, entre 15 et 25 ans. Les conséquences environnementales de modes de production intensifs et peu soucieux des écosystèmes locaux : les déchets toxiques (résidus de teinture) sont rejetés dans la nature, provoquent des maladies cutanées et respiratoires, il n'existe aucune infrastructure de retraitement des eaux usées et contrairement aux espoirs la pauvreté s'est accrue et les migrations continuent de plus belle.

Au total les seules bénéficiaires de l'ALENA sont belles et bien les firmes multinationales : 700000 emplois ont été créés par l'implantation de ces firmes dans les maquiladoras contre 1.5 millions supprimés lors de leurs délocalisations.

Les syndicats présents dans les unités de production tentent donc d'outiller les travailleurs pour la défense de leurs droits et mènent parallèlement un lobbying continu auprès des firmes et des juridictions locales pour le respect des droits internationaux des travailleurs définis par l'OIT, en exigeant des audits sur le respect ou la violation des DESC. Ils se posent en cela face aux syndicats institutionnels (deux grandes centrales syndicales au Mexique) qui sont liés au parti rénovateur et défendent les intérêts patronaux ; les responsables syndicaux cumulent du reste avec des mandats représentatifs nationaux.

Le travail de conscientisation et de mobilisation est donc capital pour contrer les abus des FMN : il s'agit de défendre des droits réellement fondamentaux, comme le droit à la libre association et à l'affiliation syndicale, le droit de négociation collective.

Les Amis de la Terre, comme d'autres associations de protection de l'environnement, travaillent à mettre en lumière la responsabilité des acteurs financiers internationaux, et notamment les institutions internationales publiques, dans la dégradation de l'environnement sous prétexte de promouvoir le développement dans les pays pauvres.

En effet les conditions et les modalités de l'exploitation des ressources naturelles de ces pays sont un facteur majeur de mal-développement.

Concrètement les industries extractives (minerais, pétrole) sont soutenues par les institutions financières internationales, qui cautionnent / investissent dans les montages financiers. Il s'agit d'obtenir des informations précises et exhaustives sur le financement de ces grandes infrastructures pour influencer le contenu des contrats liant les consortia d'exploitation aux gouvernements et aux communautés locales légitimes propriétaires de ces ressources.

Les campagnes orientées contre l'activité des IFI dans le domaine des industries extractives concernent donc un certain nombre de points :

- La Banque mondiale cherche à se positionner comme leader sur le problème du changement climatique mais elle finance à 91 % des projets d'exploitation d'énergies fossiles contre 9% de projets de production d'énergies renouvelables.
- Les montants investis par les bailleurs de fonds internationaux sur des mégaprojets sont délirants alors qu'il s'agit d'un secteur très prisé par les marchés financiers, qui n'a besoin d'aucun soutien public ;
- 82 % de la production énergétique est destinée au Nord alors que 2 milliards de personnes sur la planète n'a pas accès à l'énergie. C'est une situation d'inégalité qui ne peut être résolue par des seuls projets d'infrastructures, elle appelle des résolutions politiques fortes et radicalement différentes de la part des grandes puissances mondiales ;

- Les revenus procurés par l'exploitation des ressources naturelles aux pays et communautés du Sud sont ridicules au regard des bénéfices qu'ils génèrent aux investisseurs et actionnaires des structures financières ;
- Le respect des normes sociales et environnementales dans les projets soutenus par la Banque mondiale est extrêmement défaillant, et les établissements financiers tendent à l'alignement à la baisse, en généralisant le dumping environnemental ;
- Enfin le secteur de l'énergie est hypercapitalistique et spéculatif : il ne génère que très peu d'emploi local et conduit même plutôt à la suppression d'emplois existants.

Le cas du Congo Brazzaville démontre combien l'exploitation des ressources pétrolières est facteur de conflit, qui contrairement aux apparences de conflit ethnique a effectivement été un conflit économique lié au partage des bénéfices de l'exploitation du pétrole et à la prédation qu'elle entraîne.

De façon évidente l'exploitation du pétrole congolais n'a pas apporté de développement au contraire : le taux de scolarisation a chuté, les maladies « environnementales » se sont multipliées.

La question est de savoir comment obtenir réparation et condamner les acteurs économiques méprisant aussi ouvertement les droits des populations, en particulier dans des pays où les systèmes juridiques nationaux manquent d'une indépendance réelle à l'égard du pouvoir politique dominant et où la libre expression est un sport périlleux. Il y a tout un travail juridique à conduire pour identifier les lois et les espaces qui pourraient être invoqués dans cet objectif.

Le plaidoyer pour l'application au Sud des normes relatives aux industries extractives valables au Nord serait aussi une première étape indispensable.

L'exploitation des ressources halieutiques pose des questions similaires (pas de consommation locale car orientation exclusive vers les marchés internationaux, épuisement progressif des ressources de poisson).

En Afrique, les côtes atlantiques du Sénégal et de la Mauritanie sont les principales pourvoyeuses de poisson. Les pêcheries industrielles, opérées par des compagnies internationales (nombreuses entreprises asiatiques qui payent un droit d'accès aux eaux territoriales et exploitent la totalité des espèces présentes), concurrencent les activités artisanales. La défaillance des réglementations internationales assurant le contrôle de l'exploitation des ressources naturelles est là encore en cause, mais ce sont aussi les accords commerciaux qui favorisent la surexploitation (subventions à la production et à l'export, suppression des protections douanières) et l'extraversion des flux commerciaux au détriment de la consommation locale.

L'absence de mécanismes de régulation des prix des matières premières autorise la variation des cours de telle sorte que le revenu des petits producteurs n'est jamais garanti, et la souveraineté alimentaire jamais assurée. La formation des prix s'opère à l'avantage des entreprises de transformation et de commercialisation, mais ni au bénéfice des producteurs ni à celui des consommateurs.

La structuration d'unions douanières régionales pourrait permettre le développement de marchés régionaux, donc de modes de production adaptés aux besoins des populations, selon des méthodes moins intensives et douloureuses pour les écosystèmes, et à des prix plus proches des coûts réels non déformés par les logiques spéculatives.

Module

1

Matinée

3

Faut-il tuer le développement ? Alternatives à l'œuvre ou en devenir

Depuis la naissance du développement et la déclaration du président Truman, la subordination des gouvernements du Sud par rapport à quelques grandes puissances occidentales s'est approfondie. Les Etats ne sont plus les seuls acteurs légitimes sur le plan international, et affirment que leur capacité de régulation est entravée par la dématérialisation des flux économiques et financiers, la multiplication et la dispersion des centres de décision, la concurrence internationale en particulier celle des pays émergents...

La croissance économique reste le paradigme de développement en vigueur qu'invoquent tous les acteurs politiques et économiques pour justifier leurs stratégies et leurs choix.

Les pays du Sud quant à eux ne peuvent être assimilés à une seule et même condition de « sous-développés » : la différenciation entre les dragons asiatiques, les pays émergents, et la plus grande partie de l'Afrique sub-saharienne procède de choix de politiques économiques contrastés mais encore de l'histoire des alliances internationales et régionales, de positionnements géostratégiques plus ou moins favorables et enfin et surtout de trajectoires socio-politiques chaque fois singulières.

Il ne peut plus exister de modèle unique de développement comme l'avait formulé les élites et les bailleurs de fonds après guerre et la réflexion à conduire pour dégager des pistes d'action et d'alliances doit reposer sur une analyse beaucoup plus fine et compréhensive des réalités.

La gestion urbaine, la diversification et la consolidation des marchés locaux et régionaux, la fourniture de services publics à l'échelle locale et la création d'emplois mais aussi une réelle émancipation humaine et politique vis-à-vis des pouvoirs supranationaux sont des conditions d'un développement durable et approprié par tous.

La première étape consiste sans doute à réfléchir sur les politiques économiques tout en leur assignant leur juste place, c'est-à-dire en les subordonnant à la satisfaction des droits fondamentaux. L'analyse critique des logiques de fonctionnement du marché comme modèle de société et refondation de la notion de richesse participent de cette logique. On ne peut traiter un certain nombre de biens universels et de droits inaliénables comme des marchandises : la souveraineté alimentaire mise à mal par les règlements de l'OMC doit par exemple retrouver un statut supérieur.

L'autre aspect du travail à mener relève de l'action, donc de l'identification des logiques et des acteurs des prises de décision, des marges de manœuvre existantes, des victoires possibles et des alliances nécessaires.

Sur la question de la biodiversité par exemple, Greenpeace soutient à la fois la promotion de conventions internationales (Rio), les négociations au sein de l'OMC pour encadrer le commerce des produits de l'exploitation forestière, la délimitation de périmètres protégés, l'écocertification ou encore l'élaboration de programmes pilotes de reboisement et d'exploitation durable des forêts primaires.

Le combat porte moins sur les modèles que la réalité de l'état des ressources et des inégalités de leur répartition.

Intervenants :

- **Marc Humbert**, *Université de Rennes*
- **Yannick Jadot**, *Greenpeace France*
- **Arnaud Zacharie**, *CNCD*
- **Ghazi Hidouci**, *AITEC*
- **Gus Massiah**, *CRID*

Sur tous ces points l'élargissement des alliances est un enjeu primordial : le travail avec les organisations de défense des droits (associations de droits de l'homme, syndicats notamment) est indispensable.

Le renforcement des sociétés civiles nationale et du mouvement mondial de solidarité n'a pas encore renversé durablement le rapport de force mais d'excellentes raisons d'être optimiste se font jour : en 15 ans, l'acteur non-gouvernemental, malgré sa diversité et son manque d'unité parfois, est devenu incontournable au plan international, et ne peut être écarté d'aucune négociation.

D'une certaine façon ce mouvement de solidarité internationale a remporté la bataille contre l'hégémonie libérale même si ce n'est encore relayé dans aucune politique publique internationale ou dans les grands principes de régulation.

La question des échelles montre qu'il faut penser l'action dans ses différentes dimensions territoriales : au niveau international, les mouvements sont lents et les débats politiques peinent à émerger, au niveau national les batailles sont stériles mais au niveau local la volonté politique est réelle et beaucoup plus tangible (mouvement des collectivités locales contre les OGM, collectivités hors AGCS).

L'enjeu réside pour nous dans le repositionnement de la sphère économique à sa juste place, soit au service de la société et dans le respect de la biosphère. Cela implique de différencier très clairement ce qui peut être géré par le marché et ce qui relève exclusivement des arbitrages collectifs. De ce point de vue les règles relatives à la propriété intellectuelle et l'utilisation des brevets sont aberrantes ; elles ne tiennent aucune considération des droits fondamentaux des populations (à la santé, à l'éducation) supérieurs au droit commercial et de propriété, ni ne reconnaissent le caractère fondamentalement collectif et non-marchand d'un certain nombre de biens (la biosphère et sa composante vivante en particulier).

Pour le mouvement social et citoyen il faut d'abord se positionner de façon claire : même s'il est interpellé dans sa capacité à formuler des propositions de politiques concrètes, il n'est pas un « contre-gouvernement » dont le rôle serait de construire les politiques publiques à la place des responsables politiques et des élus désignés par le vote.

Les rôles de la société civile internationale se déclinent en trois axes qui fonctionnent ensemble : la critique et la lutte, le débat et l'élaboration. La formulation de propositions procède de ces trois piliers d'action.

De nombreuses expériences concrètes démontrent qu'il est possible de produire de la richesse hors du système de marché, de façon collective et égalitaire et dans le respect des équilibres écologiques. Mais les mouvements sociaux et citoyens doivent analyser la façon dont les échelles de temps et d'espace peuvent être articulées pour renforcer les synergies et progresser (à court terme dans la critique, à moyen terme dans la négociation et à long terme dans la promotion progressive des principes que nous défendons) et l'impact de nos mobilisations. Le local est une excellente échelle pour expérimenter concrètement des formes de production des services publics, de création d'emplois, de fiscalités redistributives... mais aussi pour résister aux modèles de développement productivistes et non durables (cas du réseau de maires anti-OGM ou des collectivités hors AGCS). L'échelon local permet également la mise en œuvre de mécanismes démocratiques nouveaux comme le débat budgétaire participatif ou la construction d'agendas 21 locaux.

L'échelon national est indispensable car il est celui de la citoyenneté, de l'élaboration de nombreuses politiques publiques (en particulier sociales) et qu'il est le relais incontournable pour accéder au niveau mondial.

Au niveau mondial enfin le combat concerne prioritairement l'inégale répartition du pouvoir au sein des institutions en charge des arbitrages et des régulations.

On peut d'ores et déjà proposer quatre questions qui pourraient être appropriées et débattues pour influencer les négociations politiques et développer des modalités d'actions collectives élargies :

- la possibilité d'instaurer un revenu minimum paysan, comme l'Inde l'a mis en place (100 jours de travail payés par an à tous les paysans)
- la nécessaire augmentation des prix de l'énergie, qui doivent être élevés pour favoriser la relocalisation des économies et constituer un des instruments de rééquilibrage des coûts de la mondialisation ; une telle proposition appelle un contrôle public de la rente d'exploitation (le pétrole et l'eau sont deux secteurs majeurs des économies rentières à l'échelle mondiale) ;
- le rôle de la fiscalité dans la redistribution aux échelles locale, nationale et mondiale ; la fiscalité doit être légitime et démocratique, les modalités de l'affectation de ses produits doivent être débattues publiquement avec toutes les franges de la société civile ;
- enfin la nécessité de réfléchir à des systèmes politiques de régulation qui soient réellement démocratiques, évalués régulièrement de façon indépendante et transparente et donc opposables.